



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football professionnel

Question écrite n° 14081

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur l'organisation du championnat d'Europe de football de 2020 dans toute l'Europe à l'occasion de son sixième anniversaire. En 2020, l'Europe aura un autre anniversaire à célébrer puisque, outre les 60 ans du championnat de football, les Européens fêteront également les 70 ans de la déclaration Schuman, texte fondateur de la construction européenne. Les 60 ans de l'euro de football devront être l'occasion de faire émerger le sentiment de citoyenneté européenne par l'intermédiaire d'une compétition sportive. Alors que l'Europe connaît, à l'heure actuelle, une crise économique, sociale et, parfois, identitaire d'une force incroyable, il est capital que l'ensemble des pays, motivés par cet idéal de démocratie et de paix, mettent en avant les événements réunissant l'ensemble des citoyens européens. Le sport, en général, et le football en particulier, en font partie. L'euro 2020 permettra de redécouvrir, ou de découvrir pour certains, les pays qui forment l'Europe, abandonnant ainsi l'idée que le sport n'est qu'une vitrine d'un nationalisme exacerbé. C'est l'objectif qui apparaît à travers la décision de l'UEFA d'organiser une compétition itinérante au sein de toute l'Europe à cette occasion. Il lui demande quelles sont les actions que la France compte mettre en œuvre afin de participer pleinement à l'organisation de cette compétition européenne, montrant ainsi l'attachement de la France à la construction et à l'identité européenne.

Texte de la réponse

Le Comité exécutif de L'Union des associations européennes de football (UEFA) a décidé d'organiser l'Euro 2020 de Football dans plusieurs pays d'Europe. Cette décision si elle est en partie motivée par les coûts d'organisation inhérents à ce type d'événement (à titre d'exemple, l'organisation de l'Euro 2016 en France se matérialise par la construction ou la rénovation d'une dizaine de stades), revêt également un fort caractère symbolique. En effet, l'année 2020 coïncidera avec le sixième anniversaire de ce championnat des nations européennes. L'ouverture à plusieurs pays de cette phase finale, si elle a été actée dans son principe, doit encore faire l'objet de travaux au sein de l'UEFA afin d'en délimiter les contours. Le choix des villes hôtes est ainsi prévu au printemps 2014. Le moment venu, si la volonté est partagée avec le mouvement sportif et une collectivité locale, il pourra être envisagé de concourir pour la participation à cet événement sportif majeur.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14081

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7506

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2013](#), page 247